

Commission de suivi des tarifs des ponts

**Intervention d'Alban BRUNEAU
au nom du groupe de la Gauche combative, communiste et républicaine**

Mes chers collègues,

Quelques mots pour motiver la candidature qu'avec Christine Morel nous portons pour représenter notre Conseil au sein de cette Commission.

Comme vous le savez, le franchissement de la Seine par ponts et par bacs est libre et gratuit, à deux exceptions près : le pont de Tancarville et celui de Normandie.

Une situation préjudiciable pour les habitants des deux rives, et notamment pour les salariés, mais également pour l'activité économique.

Une situation unique en France qui par ces barrières de péages entrave les mobilités.

Une situation qui n'a que trop duré.

Ce que nous souhaitons porter dans cette commission, c'est la voix du refus de cette taxation, de cette discrimination territoriale.

Ce que nous souhaitons porter dans cette commission, c'est l'appel de notre Département à rechercher d'autres solutions que le porte-monnaie des usagers pour entretenir ces ouvrages, dans la perspective de la fin des concessions attribués par l'Etat. Ces solutions existent et elles sont nombreuses.

Et ce que nous souhaitons porter, c'est aussi un souci de transparence face aux tarifs appliqués et à leurs augmentations dont on a bien du mal à saisir la motivation réelle.

Un seul exemple, les chiffres dont nous disposons actuellement, issus de la communication presse du gestionnaire pour motiver la prolongation de 3 ans de sa concession pour cause de conséquences du Covid, nous laisse à penser que les recettes de péages qu'il tirera de cette prolongation de concession seront supérieures aux coûts à assumer.

Enfin, il nous semble que la suppression décidée par le concessionnaire de toute possibilité de paiement numéraire des abonnements, et l'obligation de recourir à la dématérialisation via des cartes à recharger, n'est pas conforme aux droits des consommateurs.

Autant de sujets qui méritent selon nous d'être portés avec force par la voix du Département au sein de cette commission.